

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 17 décembre 2025

Cavaillon inaugure la voie Marie-Louise Robert dans le quartier Docteur Ayme



Dans le cadre de la réhabilitation du quartier Docteur Ayme à Cavaillon, les élus locaux ont inauguré la nouvelle voie Marie-Louise Robert, située entre les Avenues Charles de Gaulle et de la Libération.

Le quartier Docteur Ayme fait l'objet d'un vaste programme de renouvellement urbain conduit dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain) et du contrat de ville 'Engagement Quartiers 2030'. Cela se traduit par plusieurs chantiers, dont ceux de la destruction des deux tours et la requalification de certaines voiries. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants.

[Cavaillon déconstruit ses tours du Dr Ayme, haut lieu du trafic de stupéfiants](#)

Écrit par Vanessa Arnal-Laugier le 17 décembre 2025

Une nouvelle voie inaugurée

Pour améliorer le quotidien des habitants, il faut d'abord penser aux mobilités. En ce sens, les élus cavaillonnais viennent d'inaugurer la nouvelle voie dénommée « Marie-Louise Robert », après la première femme élue au Conseil municipal de Cavaillon à la Libération.

Cette voie, située entre deux axes majeurs, les Avenues Charles de Gaulle et de la Libération, qui ont aussi fait l'objet d'une requalification, a pour objectifs de créer une liaison directe entre les deux, de sécuriser les cheminements piétons et cyclables, mais aussi de préparer l'accessibilité au futur pôle de services publics, qui sera installé sur la Place Arthur Rimbaud. Cet édifice accueillera la maison France Services, un centre social modernisé, un accueil jeunesse, et plusieurs autres services de proximité.

« Cavaillon dispose aujourd'hui des fondations nécessaires à la transformation profonde du quartier Docteur Ayme, affirme la Ville. Ces réalisations apportent une circulation plus lisible, une meilleure sécurité et une qualité de vie renforcée, tout en préparant la restructuration complète du quartier à l'horizon de la deuxième phase du NPNRU.



©Ville de Cavaillon